



Incarceration pour non respect d'interdiction de ville

Par Meline21

Bonjour

un ami à été incarcéré le 19/11 sur un controle de police suite au covid,sauf que mon ami avait interdiction de se trouver dans la ville ou il c'est fait arrêter suite à une histoire de 2018. Selon l'article 148 du Code de procédure pénale il peut lui ou son avocat faire la demande de remise en liberté ,comment se fait il que ce ne soit pas encore fait? il a un avocat ,que peut on faire pour lui venir en aide? quelle procédure pour espérer une libération,sachant que malgré ne pas avoir respecté son interdiction de territoire, il travaille, venez d'avoir son permis, à eu son bac l'an dernier ,il n'a que 19 ans.. et au bout de bientôt 1 mois ^personne ne peut avoir de ses nouvelles ,pas même ses parents est ce normal? merci